

Tarare-Montrouge, le 7 janvier 2026

# L'Association Bonheur et Bien-Être à Tarare rejoint la Fondation Partage et Vie

**L'Association Bonheur et Bien-Être rejoint au 1<sup>er</sup> janvier 2026 le réseau d'établissements de la Fondation Partage et Vie. Cette décision assure la pérennité d'un ensemble qui, depuis sa création en 1972 par la municipalité, propose plus de 150 logements en cœur de ville et offre des services indispensables aux personnes âgées.**

### ■ **Un rapprochement construit pour assurer la continuité d'un projet local**

L'Association Bonheur et Bien-Être est une résidence autonomie fondée en 1972 par Georges Vinson, alors maire de Tarare, et son conseil municipal. Elle propose 156 logements, répartis en trois bâtiments : « Bonheur et Bien-Être », « Joie de Vivre » et « Soleil ». Elle dispose d'atouts rares pour ce type de structure : un forfait soins permettant la présence d'infirmiers et d'aides-soignants, ainsi qu'un gardiennage assuré 24h/24, 7j/7. Implantée en centre-ville, elle jouit d'une réputation solide auprès des habitants et partenaires locaux. Dans un contexte où les établissements médico-sociaux sont confrontés à des exigences réglementaires croissantes et à des investissements nécessaires pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées, les administrateurs de l'Association Bonheur et Bien-Être, ont souhaité garantir la pérennité du projet et faire appel à un repreneur doté des compétences et des outils requis pour faire face aux évolutions du secteur.

Reconnue d'utilité publique à but non lucratif, la Fondation Partage et Vie gère 136 établissements et services en France, dont 4 situés à moins de 50 km de Tarare. Elle a identifié dans ce projet une opportunité cohérente avec sa stratégie de développement et complète ainsi son offre médico-sociale sur le territoire pour répondre aux besoins des populations dans une logique de parcours de santé.

Le rapprochement s'est construit sur une convergence de mission et de valeurs entre les équipes sur place et celles de Partage et Vie. Il a été facilité par le soutien du Département du Rhône, avec lequel la Fondation entretient des relations de confiance. Annie Reynard, ancienne présidente du conseil d'administration de l'association témoigne : « *Plusieurs rencontres ont eu lieu au niveau local pour apprendre à se connaître. Le réseau d'établissements de Partage et Vie m'a paru solide. C'était important pour nous de rejoindre un acteur non lucratif. Tout au long du processus de rapprochement, nous avons tenu informés le Département et le maire* ».

### ■ **Une transition préparée pas à pas**

La reprise s'est déroulée dans un esprit de continuité et de co-construction. Comme l'explique Lorène Grange, nouvelle directrice de l'établissement, « un mandat de gestion a précédé la reprise, ce qui a constitué un facteur déterminant pour rassurer les équipes et préparer la passation. Comme pour toutes les opérations de ce type menées par Partage et vie, un comité de pilotage pluridisciplinaire rassemblant les services supports du siège et les responsables de terrain a été mis en place. Il a permis d'organiser le calendrier de travail et d'assurer un suivi régulier. La préparation a couvert les domaines juridique, comptable, ressources humaines, technique, informatique et immobilier. » Partage et Vie a déployé progressivement des outils métiers (logiciel de soins, de paie, de gestion des temps) et les équipes ont été accompagnées dans l'évolution de leurs pratiques.

Pour Lorène Grange : « *Ce processus demande de la pédagogie, du temps et un soutien rapproché, mais il est aujourd’hui en bonne voie.* » Du point de vue des équipes, la reprise est perçue comme un élément structurant. Corinne Frojet est présente depuis plus de 30 ans dans l’établissement, d’abord à l’entretien et à l’animation, puis aux fonctions administratives : « *Nous bénéficiions d’un accompagnement clair, d’outils adaptés et d’un cadre qui sécurise les décisions. La transition demande une période d’ajustement, mais je vois déjà ce que cela apporte : plus de sérénité, des process qui facilitent le travail et la certitude de pouvoir se concentrer sur l’essentiel, c’est-à-dire les résidents. Aujourd’hui, je me sens à ma place et confiante pour la suite.* » Sébastien Aulas en poste depuis 27 ans, partage cet avis : « *Avec l’intégration à la Fondation, je vois une organisation qui vient soutenir notre action, renforcer nos moyens et consolider ce que nous faisons pour le bien-être des personnes âgées. Cette nouvelle étape apporte de la stabilité et la perspective de continuer à accompagner les résidents dans les meilleures conditions possible.* »

Le 1<sup>er</sup> janvier 2026 marque la reprise officielle de l’association par la Fondation. Pour célébrer symboliquement cette transition, il a été décidé de réunir sous un même nom les structures, qui a été choisi par les résidents et les salariés : *Les Terrasses de Tarare*. Les bâtiments conservent chacun une appellation propre : « Soleil », « Joie de Vivre » et « Georges Vinson », en hommage au maire-fondateur.

---

## CONTACTS

**Lorène Grange**

Directeur de l’établissement  
Lorene.grange@fondationpartageetvie.org  
P. 06 59 68 85 14

**Catherine Schwartz**

Directrice de la Communication de Partage et Vie  
catherine.schwartz@fondationpartageetvie.org  
T. 06 74 94 68 32

---

**La Fondation Partage et Vie**

Acteur non lucratif majeur pour l’accueil et l’hébergement des personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap, Partage et Vie gère 136 établissements médico-sociaux et sanitaires. La Fondation accompagne également les personnes à domicile via des plateformes de téléassistance de proximité, des services d’aide à la personne, de soins infirmiers ou d’hospitalisation à domicile. Pour en savoir plus : [www.fondationpartageetvie.org](http://www.fondationpartageetvie.org)